



SABLE LC1

SABLE TRAITÉ POUR PLATE-FORME PERFORMANTE RÉ-EXCAVABLE

Le produit

LC1 est un sable de carrière traité au liant hydraulique routier à faible dosage permettant d'obtenir une portance rapide tout en assurant les interventions ultérieures tels que les réalisations de tranchées, fondations ou encore la reprise du réglage.

Caractéristiques

Le sable traité LC1 est fabriqué à partir du sable 0/4 secondaire ou tertiaire de la carrière de La Clarté (Herbignac, 44).

Le liant utilisé est un liant hydraulique routier normalisé de classe HRB 30 selon la norme NF P 15 108.

Le faible dosage en liant, permet d'apporter un gain de portance sans limiter les excavations ultérieures. Ainsi, le module mesuré à la plaque ou à la dynaplaque peut dépasser 120 MPa, seuil de la classe PF3, avec une résistance en compression à 28 jours inférieure à 0.5 MPa, seuil maximal d'excavabilité.

Son mode de fabrication lui assure une homogénéité idéale en termes de dosage en liant et de teneur en eau pour des conditions de mise en œuvre optimales.

Domaine d'utilisation

Une fois fabriqué, le sable LC1 est directement transporté sur le chantier où il doit être mis en œuvre dans les 24 heures.

Le sable LC1 doit être mis en œuvre sur un support présentant une portance d'au moins 10 MPa.

La mise en œuvre est réalisée à la niveleuse ou au finisseur, avec une épaisseur allant de 20 à 50 cm par couche selon l'objectif de portance, la portance du support et les contraintes géométriques du projet. Le compactage est réalisé selon les préconisations du Guide de réalisation des remblais et des couches de forme (GTR, SETRA-LCPC, 2000).

La plate-forme ainsi réalisée peut être remise en circulation immédiatement ou recouverte des couches de chaussées le cas échéant.

Avantages de la solution

TECHNIQUE

- Portance
- Ré-excavabilité
- Ré-employabilité
- Souplesse d'utilisation

ENVIRONNEMENT

- Matériaux locaux
- Économie circulaire
- Faible impact carbone

GARANTIES

- Matériau de carrière insensible à l'eau
- Conforme aux normes et guides techniques en vigueur

+ Coût compétitif